

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Juin 2012

Date de la convocation 20 Juin 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain, M. BAUDAILLIER Jean-Louis, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, M. GOUTTES Gérard, M. SERRADJ Ahmed, M. RUIZ Salvador, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel MOUREZE : M. VALLAT Yves NEBIAN : M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. MERCET Pierre, PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD Christian, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérard, Mme VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean-Louis,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain, M. CERET Hugues à M. LACROIX Jean-Claude, M. MARTINEZ Antoine à M. GAIRAUD Francis, Mme CAZALET Claude à M. GARROFE Gilbert, M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier, M. VENTRE Philippe à M. SAN MARTIN Bernard, M. LIEB François à M. BARDEAU Francis,</p>

Objet : Création d'une crèche sur la commune de Canet – Approbation de l'Avant Projet Définitif

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120627-2012-06-27-11-DE
Date de télétransmission : 12/07/2012
Date de réception préfecture : 12/07/2012

Monsieur GAIRAUD informe les membres du Conseil Communautaire que par délibération en date du 06 octobre 2010, le Conseil Communautaire a approuvé l'avant-projet définitif établi par le cabinet Cartier, maître d'œuvre de cette opération, et de fixer le coût prévisionnel définitif de réalisation des travaux à la somme de 827 000 euros H.T.

Depuis, la nécessité d'intégrer une cuisine centrale au projet initial a conduit la maîtrise d'œuvre à retravailler l'Avant Projet Définitif ce qui a eu pour effet d'augmenter le coût prévisionnel des travaux pour le fixer à 1 100 000 euros H.T.

Afin de prendre en compte ces éléments, il convient de rapporter la délibération n°2010.10.06.13 en date du 6 octobre 2010 et de fixer le nouveau coût prévisionnel définitif de réalisation des travaux à la somme de 1 100 000 euros H.T.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD Francis, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE l'avant-projet définitif établis par le cabinet Cartier et fixe le coût prévisionnel définitif de réalisation des travaux à la somme de 1 100 000 euros H.T,

RAPPORTE la délibération n°2010.10.06.13 en date du 6 octobre 2010

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.